

10 sociétés de gestion à (re)découvrir



DOSSIER RÉALISÉ PAR PIERRE GÉLIS ET CATHERINE REKIK

Plus de 200 sociétés de gestion ont été agréées en France entre 2008 et 2012, principalement des sociétés entrepreneuriales qui ont démarré leur activité sur fond de crise et de décollecte significative. Certaines ont bénéficié du soutien financier de grands institutionnels, d'autres ont démarré avec des fonds modestes. Quelques-unes ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Funds en a sélectionné une dizaine pour leur positionnement spécifique, la qualité de leur gestion et la régularité de leurs performances.

E

nviron 30 à 40 sociétés de gestion se créent chaque année en France, dont deux tiers de sociétés entrepreneuriales. Pour Pierre Bollon, délégué général de l'Association française de la gestion financière (AFG), cette vitalité est un atout : «Les sociétés de gestion entrepreneuriales sont importantes pour le dynamisme de l'industrie de la gestion française et l'innovation. Au cours de

nos discussions avec les pouvoirs publics et le régulateur, nous essayons de faire en sorte que la dynamique de création reste intacte, notamment en prenant en compte le principe de proportionnalité.» «Les compétences font qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs dans ce secteur», précise de son côté Servane Pfister, responsable de la commission Sociétés de gestion entrepreneuriales de l'AFG, qui reçoit régulièrement ces jeunes entrepreneurs. L'association accompagne le mouvement en mettant à la disposition de ses membres différentes ressources, notamment en matière de décryptage et de suivi de la réglementation, mais elle ne se substitue pas aux consultants ni aux cabinets d'avocats spécialisés dans la constitution des dossiers de demande d'agrément à l'AMF.

Le profil des sociétés créées ces cinq dernières années a bien évolué. Il y a d'abord eu une vague importante de création de sociétés de gestion spécialisées dans le private equity et l'immobilier. Puis, «entre 2010 et 2011, les jeunes sociétés ont plutôt proposé des gestions alternatives s'adressant à des institutionnels. Avec l'arrivée d'acteurs issus de la banque de finance et d'investissement, nous constatons un retour à une

gestion plus classique, mais ayant recours à des techniques plus élaborées», observe Servane Pfister.

De son côté, Nicolas Duban, président de Next AM, la structure d'incubation de La Française AM, estime que «cette dynamique de création est également liée à la nécessité absolue de trouver de nouvelles solutions d'investissements. L'innovation est primordiale et, parfois, elle se fait plus facilement en externe».

Une évolution dans les profils des sociétés créées

En 2012, Next AM a regardé 90 dossiers en France et en Grande-Bretagne. Ces dossiers intégraient de la gestion quantitative, de la performance absolue, de l'allocation d'actifs tactique ou concernent des thématiques comme l'ISR ou les énergies renouvelables. Depuis le début de l'année, Next AM a reçu pas moins d'une trentaine de dossiers à examiner, tandis qu'une vingtaine de sociétés de gestion ont déjà obtenu l'agrément de l'AMF. «Sur dix dossiers présélectionnés depuis le début d'année 2013, trois seulement ont retenu notre attention : un produit atypique sur le change, un fonds long/short actions original et un fonds d'arbitrage d'obligations indexées sur l'inflation. Les processus n'étant pas achevés, ces projets ne peuvent encore être considérés comme acquis», précise Nicolas Duban.

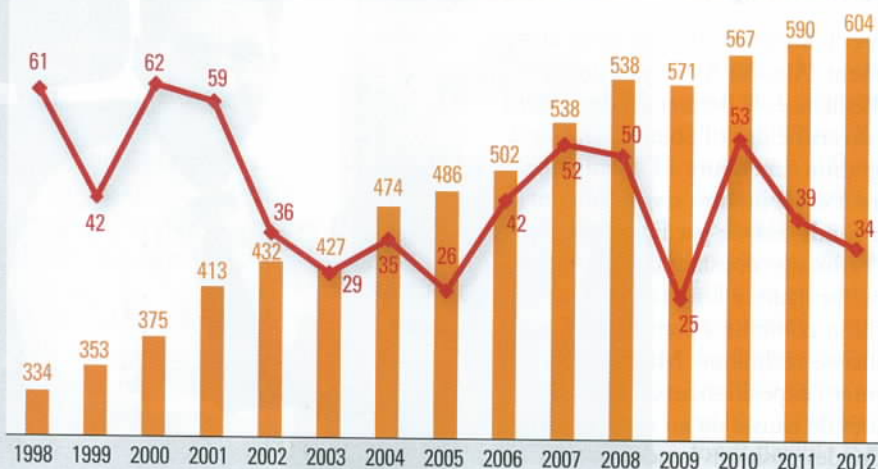
Next AM, qui prend toujours une participation minoritaire, investit entre 15 et 20 millions d'euros et garantit les fonds durant trois ans. «De nombreux gérants souhaitent fonder leur propre société de gestion sous prétexte qu'ils ont réussi à convaincre quelques seeders qui, ensuite, ne sont pas au rendez-vous. Il faut être sûr de son seeder, de son accom-

pagnement durant au moins trois ans, durée nécessaire pour collecter auprès d'autres investisseurs. La performance est également déterminante. Au final, il y a beaucoup de créations, mais aussi beaucoup d'espoirs déçus !», commente Christian Jimenez, fondateur de Diamant Bleu Gestion, qui fait partie des sociétés ayant bénéficié de l'accompagnement de Next AM et du soutien financier de quelques institutionnels.

«Les investisseurs sont prêts à s'engager comme seeders, en contrepartie d'un intéressement au développement. Nombreux sont surtout ceux prêts à être des "investisseurs day one", sans contrepartie. A raison car, très souvent, les fonds peuvent être performants durant les cinq premières années d'existence, si l'idée sous-jacente est bien adap-

Evolution de la population des SGP en France (en unités)

■ Nombre de SGP — Nombre de créations brutes



tée à la réalité des marchés», complète de son côté Nicolas Duban. Lorsque les fonds de départ ne sont pas garantis durant une certaine période, la société de gestion s'expose au risque de voir les seeders retirer leurs capitaux en cas de retournement des marchés, comme l'a durement expérimenté la jeune société aixoise Gestion 21 en 2008. Depuis, malgré de très belles performances, la société de gestion peine à accroître la taille de ses deux fonds. Or, en dessous de 50 millions d'euros, il est très difficile d'attirer des investisseurs institutionnels, contraints par les ratios d'emprise à limiter leur investissement à 10 % de l'encours d'un fonds. «Nous discutons régulièrement avec les investisseurs institutionnels du problème des ratios d'emprise, qui limitent leur univers d'investissement et constituent un frein au développement des petites structures», explique Pierre Bollon. «L'AFG a ainsi signé avec l'AF2I, en décembre 2011, une charte investisseur visant à améliorer la connaissance que peuvent avoir les investisseurs institutionnels des sociétés de gestion et à faciliter leur accès à un plus large ensemble de talents.»

Des petites structures actives à l'international

Par choix ou faute d'avoir pu réunir un tour de table, certains entrepreneurs se lancent dans l'aventure avec peu de moyens. «Nous avons lancé notre fonds Axiom Obligataire en juillet 2009, avec un faible encours, rappelle David Benamou, président d'Axiom AI qui, comme deux des cinq fondateurs de la société, vient de l'univers de la banque. En cherchant des locaux, nous avons rencontré les dirigeants d'Addax qui nous ont proposé de commercialiser le fonds. En moins de six mois, grâce à une stratégie de distribution orientée vers les banques privées et les family offices, l'encours du fonds a atteint 50 millions d'euros.» Très tôt, la société de gestion s'attaque également aux CGP et part à la

De meilleures performances dans toutes les conditions de marchés



Source : NewAlpha AM

conquête d'une clientèle internationale, qui représente désormais 50 % de ses encours.

Face à un marché français en perte de vitesse, les structures récemment créées visent l'international et, en moyenne, elles parviennent rapidement à y commercialiser entre 30 et 50 % de leurs encours, comme c'est le cas pour Axiom AI, Mandarine Gestion ou Eiffel Investment Group. Un professionnel de la place explique que le succès de Carmignac Gestion à l'international a eu «un effet désinhibant» pour ces jeunes entrepreneurs. Il a sans aucun doute contribué à faire connaître la qualité de la gestion française et suscité bien des ambitions. ■

Catherine Rekik

AMAÏKA AM

Un spécialiste de l'allocation tactique

Créée en octobre 2011 par David Kalfon et Christophe Berger, deux anciens animateurs d'EFG Asset Management, Amaïka Asset Management propose déjà cinq fonds aux investisseurs. Résilience, le dernier en date, vient d'être repris en gestion. Il s'agit d'un fonds diversifié dont l'objectif consiste à délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à l'inflation en France augmentée de 3 %. Pour cela, le gérant combine son savoir-faire en matière d'allocation d'actifs à la sélection de fonds réalisée par Fundesys. Pour les créateurs d'Amaïka Asset Management, l'arbitrage constant de l'allocation d'actifs permet de générer l'essentiel de la performance à long terme d'un portefeuille. Leur processus de prise de décision combine à parts égales l'analyse fondamentale macroéconomique et l'analyse technique. Mise en œuvre en temps réel, cette approche vise à augmenter l'exposition aux risques de marché sur des actifs diversifiés dans les phases de hausse ou au contraire à la réduire, jusqu'à la neutraliser, voire à prendre des positions vendeuses nettes dans les phases baissières de marché.



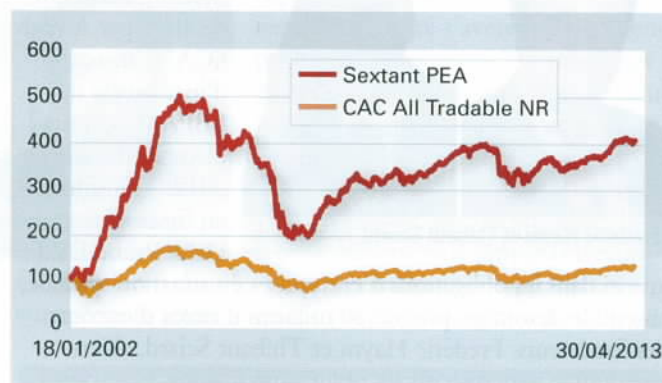
David Kalfon, président

AMIRAL GESTION

Dix ans et déjà dans la cour des grands

François Badelon, le fondateur d'Amiral Gestion, peut s'estimer satisfait de la première décennie de sa société de gestion. Admirateur de Warren Buffett, il prône le sérieux et la rigueur dans la sélection de valeurs, ce qui lui a permis de doter ses fonds d'un historique de performance éloquent dans une période particulièrement délicate. Malgré sa jeunesse, Amiral Gestion a obtenu un mandat de gestion Nova 2 émis par la Caisse des Dépôts et Consignations et un pool d'investisseurs. Le fonds Sextant PEA, produit historique d'Amiral Gestion car créé dès 2002, obtient une performance de 330,27 % au 30 mai 2013 en étant investi dans les petites et moyennes valeurs françaises. Depuis, la gamme s'est étoffée. Ainsi, la société de gestion dispose de Sextant Europe, fonds de moyennes et grandes capitalisations européennes, Sextant Autour du Monde, qui offre une diversification internationale, Sextant Grand Large, fonds flexible, Sextant Peak Oil,

qui investit dans les sociétés liées à l'évolution de l'histoire pétrolière, et Sextant INC, produit qui bénéficie de la liberté d'action d'un hedge fund.



AXIOM AI

Un positionnement unique sur les dettes bancaires

Lancer une société de gestion spécialisée sur la dette subordonnée bancaire alors que le monde entier s'interroge sur la pérennité du système bancaire mondial : c'est le pari insensé que font les cinq fondateurs d'Axiom Alternative Investments en 2009. Pari réussi, puisque le fonds Axiom Obligataire, lancé en juillet de la même année, parvient en quelques mois à collecter une cinquantaine de millions d'euros auprès d'une clientèle, composée de banques privées, family offices et CGPI, séduite par la perspective de rendements élevés (18 à 30 % par an entre 2008 et 2012). La jeune société de gestion a un atout majeur : des experts issus de la banque et à l'origine de la structuration de nombreuses dettes subordonnées bancaires. Après avoir subi de fortes variations entre 2010 et 2011, les encours du fonds se sont stabilisés autour de 280 millions d'euros. La société gère désormais 350 millions d'euros. Après le succès d'Axiom 2013 lancé l'an dernier – un fonds daté investi dans des financières ayant des maturités de douze à dix-huit mois –, la société de gestion devrait lancer au second semestre un fonds équivalent, mais sur des maturités plus longues. Entre-temps, Axiom va ouvrir un bureau à Londres.



David Benamou, président

CEDRUS AM

Une gestion ISR flexible

Durant plusieurs années, l'équipe de Cedrus Partners a accompagné les institutionnels dans leur réflexion sur l'ISR et dans l'allocation et le choix de fonds. Pour passer du conseil à la gestion, elle a bénéficié du soutien de Next AM et de grands institutionnels et obtenu son agrément en octobre dernier. Doté de 50 millions d'euros, le fonds Cedrus Sustainable Opportunities a été lancé un mois plus tard. Un deuxième tour de table a été réalisé en juin pour environ 20 à 30 millions d'euros. «Notre objectif est de parvenir à 100 millions d'euros d'ici la fin de l'année», espère Benoît Magnier, président de Cedrus AM. Le fonds est géré de manière active et flexible. Il est investi en actions, via des fonds thématiques, avec une poche fixe de 50 %, et en cash, et utilise des produits dérivés pour réduire la volatilité. Cedrus AM gère également 320 millions d'euros d'encours conseillés via cinq fonds et mandats dédiés. La clientèle est essentiellement institutionnelle mais une part retail a été référencée, les dirigeants étant convaincus qu'un fonds flexible ISR peut également intéresser la clientèle privée si la performance est au rendez-vous.



Benoît Magnier, président

DELTA ALTERNATIVE MANAGEMENT

Une solide expertise sur les obligations décotées



Frédéric Haym et Thibaut Sciard, fondateurs

Delta AM, créée en 2008 et détenue à hauteur de 40 % par AMLab SCA, la structure d'incubation de LBPAM, a véritablement décollé en 2012. Transformé en fonds Ucits, Delta Prime ESSF,

investi dans les obligations d'entreprises en situation spéciale, rassemble désormais près de 50 millions d'euros d'encours. Les fondateurs, Frédéric Haym et Thibaut Sciard, allient une double expertise sur les obligations à la fois financières et juridiques, qui leur permet de détecter des anomalies de marché et d'acquiescer auprès d'investisseurs contraints de s'en séparer des positions sur des sociétés passées en situation spéciale. Ils prévoient de lancer prochainement un fonds dédié au financement de sociétés en situation spéciale. Ce fonds aura pour objectif d'accompagner ces sociétés via des obligations en placements privés de court terme, comme l'a fait récemment Delta AM pour TSF Holding. Il sera doté d'un montant de 50 millions d'euros collectés auprès de caisses de retraite, d'assureurs et de family offices.

Par ailleurs, le capital de la société devrait évoluer afin de permettre aux actionnaires d'origine de céder tout ou partie de leur participation à de nouveaux investisseurs ayant manifesté leur intérêt.

DIAMANT BLEU GESTION

Cinq années de performance positive

Après vingt-cinq ans d'expérience dans la gestion institutionnelle, Christian Jimenez a lancé, en février 2008, le fonds Diamant Bleu LFP, géré, dans un premier temps, pour le compte de La Française des Placements. «L'idée était de lancer un fonds diversifié flexible piloté par le risque avec un objectif de préservation du capital», explique Christian Jimenez. Une gestion qui s'est largement répandue depuis. En septembre 2009, l'aventure se poursuit avec la création de la société de gestion puis le lancement de quatre nouveaux produits. Trois ans plus tard, la société acquiert Orchidée Finance et complète son offre avec le fonds Orchidée I long/short. Prochaine étape de développement : dynamiser la collecte et acquiescer, si l'occasion se présente, une expertise dans l'obligataire. A fin mai, Diamant Bleu Gestion gère 163 millions d'euros d'actifs, dont 100 millions pour le fonds Diamant Bleu LFP, qui a absorbé l'essentiel des 10 millions d'euros collectés depuis le début de l'année.



GESTION 21

Des fonds qui figurent dans le top 5 de leur catégorie

Deux anciens d'Acofi, Daniel Tondou et Laurent Gauville ont créé Gestion 21 en juillet 2007. Après deux tours de table, les associés lèvent 40 millions d'euros auprès d'une



vingtaine d'investisseurs institutionnels. Les fonds Actions 21 et Immobilier 21, gérés avec une approche value, démarrent avec une dotation respective de 20 millions d'euros. Mais la société de gestion subit des retraits massifs entre 2008 et 2010. «Durant cette période, nous avons gardé nos convictions et maintenu la qualité de notre gestion», explique Daniel Tondou. Les investisseurs sont revenus progressivement, mais essentiellement sur le fonds Immobilier 21 (70 millions d'euros d'encours). Malgré un très bon historique de performance, le fonds Actions 21, classé parmi les meilleurs fonds actions France (source EuroPerformance), reste pénalisé par les réticences des investisseurs envers la classe d'actifs et par sa taille (17 millions d'euros). La collecte est la priorité de la société de gestion, qui a récemment recruté un commercial pour accélérer le développement auprès des CGPI à Paris, Bordeaux, Lille et Aix-en-Provence.

L'affectio societatis réhabilité

On ne choisit pas son timing. Lorsque Olivier de Trogoff et Louis de Montalembert créent Pléiade Asset Management en juillet 2008, ils n'imaginent pas être à quelques semaines de la faillite de la banque Lehman Brothers. Effondrement qui allait provoquer une forte baisse des places mondiales. En fait, ce genre d'événement ne les intéresse pas vraiment, car les deux gérants concentrent toute leur attention sur la sélection des quelques entreprises dans lesquelles ils investissent. Leur leitmotiv : «Investir sur le long terme car c'est le rythme de création de richesse



Olivier de Trogoff et Louis de Montalembert, gérants

des entreprises.» Le premier fonds, Pléiade Select, est lancé dans la foulée. Son portefeuille ne peut comporter plus de 30 lignes constituées d'entreprises européennes de taille moyenne. Les critères d'éligibilité s'avèrent draconiens, puisque sont retenues les entreprises en croissance et qui adressent de nouveaux besoins socio-économiques ; elles ont à leur tête un patron entrepreneur (ou une famille) et elles doivent être leader sur leur marché. Plus récent, Pléiade SIB (Small Is Beautiful) est investi dans les petites et moyennes capitalisations européennes selon le même processus de gestion.

PRIM'FINANCE

Deux expertises complémentaires

Prim'Finance s'est bâtie sur une double expertise : la gestion en kappa et sur les matières premières. La gestion en kappa est notamment mise en œuvre dans le fonds OFI Prim'KappaStocks. Elle consiste à utiliser deux moteurs de performance, l'alpha et le bêta, afin de passer de l'un à l'autre en fonction des conditions de marché. Le portefeuille vise à accompagner les hausses des marchés actions européens via les indices CAC 40, DAX, SMI, Euro Stoxx et Ibex 35, alors que, dans les phases de baisse, le gérant peut initier des arbitrages, réductions d'exposition, voire prendre des positions à découvert. L'historique de performance est là pour prouver le savoir-faire de l'équipe de gestion : à fin avril 2013, le fonds gagne 28,32 % depuis sa création le 16 janvier 2007, alors que l'indice Euro Stoxx 50 recule de 34,95 %. Prim'Finance gère aussi depuis 2002 le fonds à performance absolue Prim'KappaVol. La gestion de fonds de matières premières est l'autre expertise de Prim'Finance. Le gestionnaire propose trois fonds aisément accessibles : Prim Commodities, Prim Agriculture et Prim Precious Metals. Il gère également les FCIMT Prim Energies et Prim Gold.



De gauche à droite : Benjamin Louvet, directeur général délégué, Médéric de Vasselot, président-directeur général et Xavier Le Blan, directeur général délégué.

GLOBAL INVESTMENT MANAGERS

De Stelphia AM à Global Investment Managers

Global Investment Managers est une toute nouvelle société de gestion, son agrément datant de février dernier. Elle concentre les savoir-faire d'expériences multiples puisées au sein de Stelphia Asset Management et d'Assya Asset Management France, dont elle est issue. La nouvelle société de gestion s'est recentrée sur son expertise cœur, la gestion de valeurs mobilières pour compte de tiers, tant pour le compte d'une clientèle privée qu'à travers de fonds collectifs à destination d'une clientèle institutionnelle. Les produits phares, comme OFI Stelphia Taux Réels, sont dessinés au profit d'un concept redimensionné et devraient s'appeler prochainement Global Taux Europe. L'expertise dans la gestion de produits dérivés a également été préservée, le fonds Stelphia Global Macro, produit à performance absolue et à faible volatilité, répondant à un besoin des investisseurs. Un nouveau fonds, spécialisé dans la dette d'entreprise des pays émergents, devrait être lancé à la rentrée prochaine en s'appuyant sur l'expertise des gérants dans la sélection de valeurs. Global Investment Managers est la société de gestion française du groupe Global Investment Services.



Laurent Boudoin, directeur général délégué